

DELEGATION DE Mme Anne BREZILLON

D -20100241

**Diversité. Attribution d'aides en faveur des associations.
Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la diversité.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- La mise en valeur de la diversité bordelaise
- La sensibilisation et les actions en faveur du mieux vivre ensemble
- Le soutien aux actions mémorielles

Sur ce dernier axe, dans le cadre de la célébration du cinquantième des indépendances africaines, Bordeaux accueillera tout au long de l'année des manifestations variées, tournées vers le grand public, pour mettre à l'honneur les dimensions africaines de la Ville.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la diversité, d'un montant de 22 000 euros.

Sur cette base, je vous propose de procéder à une première affectation d'une partie de ces crédits en faveur des associations, ce qui représente à ce jour, un montant total de 8 600 euros.

Ces propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montants (e euros)
Association Franco-Vietnamienne Bordeaux-Aquitaine	Faire connaître au plus grand nombre la richesse de la culture franco-vietnamienne, en organisant des manifestations artistiques	300
Cinéma Africain promotion	Promouvoir le cinéma africain par l'organisation de ciné-palabres et la diffusion de films	1 500
Maison d'Algérie d'Aquitaine	Poursuivre le relais social et promouvoir le patrimoine culturel algérien	800
SOS Racisme Gironde	Accompagnement des personnes victimes de discriminations, actions de sensibilisation et d'information	1 000
Institut de Découverte et d'Etudes du Monde Musulman (IDEMM)	Mise en place de cycles d'études sur la civilisation arabo-musulmane, apprentissage de la langue arabe, promouvoir la recherche	2 000
Association Sud Caravan	Coordination d'un temps fort festif « Bordeaux fête l'Afrique », festival interculturel et artistique avec concerts, animations, ateliers, marché africain	3 000

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2010, article 657.4 CEX VIE SS – enveloppe 019377.

Séance du lundi 31 mai 2010

Par ailleurs, une subvention de 15 000 euros est proposée par la Direction Générale des Relations Internationales pour l'Association Sud Caravan afin d'assurer une partie des cachets d'artistes participant à l'opération "Bordeaux fête l'Afrique" les 19 et 20 juin prochains. Le montant correspondant sera prélevé sur le compte 020716 – CEX APPUIB.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

verser ces subventions à chaque association.

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, cette délibération vise à soutenir 6 associations qui engagent des actions en faveur de la diversité, thématique présente dans nos trois grands projets.

En effet, la Ville souhaite encourager les actions en faveur de la mise en valeur de la diversité bordelaise : la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité des chances, et l'organisation d'actions mémorielles.

Sur ce dernier axe, l'Association « Sud Caravan » coordonnera la manifestation « Bordeaux Fête l'Afrique » les 19 et 20 juin place des Quinconces.

Ce temps fort interculturel également soutenu par la Direction des Relations Internationales constitue l'un des temps forts de la célébration du cinquantenaire des indépendances. Il succèdera aux manifestations du 14 juin en hommage aux Anciens Combattants avec d'une part l'inauguration d'une rue, et d'autre part le vernissage de l'exposition Combattants d'Afrique au Centre Jean Moulin dont Monsieur l'Adjoint à la Culture vous parlera tout à l'heure.

Ces propositions sont issues du groupe de travail Anciens Combattants Etrangers résidant à Bordeaux installé par le Maire de Bordeaux l'année dernière et animé par l'Association ALIFS.

Je vous remercie d'autoriser le Maire à verser ces subventions.

M. le MAIRE. -

Y a-t-il des observations . Des votes contre ? Des abstentions ?

Merci.

ADOpte A L'UNANIMITE